



COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE

Téléphone : 890-8099

Télécopieur : 412-7302

Le 29 octobre 2019

Docteur Fabrice Brunet
Président-directeur général
Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Objet : Avis du conseil multidisciplinaire au président-directeur général concernant la pratique professionnelle des nutritionnistes du CHUM au cœur d'une pratique collaborative

Docteur Brunet,

En réponse au mandat que vous avez confié au comité exécutif du conseil multidisciplinaire visant à faire un état de situation sur la pratique professionnelle de ses membres au cœur d'une pratique collaborative, celui-ci a entamé une tournée à cet effet auprès de ses membres en juin dernier.

Les objectifs ciblés par la démarche sont les suivants :

- Effectuer un état de situation par le portrait SERGIP (soins, enseignement, recherche, gestion, innovation et partenariat patient);
- Identifier les écarts présents ainsi que des pistes de solutions associées;
- Émettre un avis et recommander des moyens ou actions permettant aux membres du CM d'exercer leur profession de façon optimale.

L'équipe du Service de nutrition clinique a ainsi été rencontrée le 23 septembre dernier par le comité exécutif du conseil multidisciplinaire et la Direction des services multidisciplinaires.

Nous vous soumettons ici notre avis à l'égard de la pratique professionnelle des nutritionnistes du CHUM.

Considérant que :

- La mission du CHUM est de soigner et guérir les patients adultes, en plus d'améliorer la santé de la population adulte et vieillissante grâce à nos expertises uniques et nos innovations;
- Le CHUM a une vocation de soins, de recherche, d'enseignement, de promotion de la santé ainsi que d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé;
- Plusieurs actions permettent au CHUM de concrétiser cette mission, dont :
 - Prodiguer les meilleurs soins spécialisés et surspécialisés pour l'ensemble de la population;
 - Identifier les besoins des patients et développer des solutions novatrices grâce à la recherche;

- Participer activement au développement de la pratique des futurs professionnels de la santé et des intervenants du réseau et transmettre ses connaissances et son savoir-faire à la population et à nos patients;
- Promouvoir la santé et le mieux-être;
- Évaluer et améliorer les méthodes d'intervention en santé en place;
- Le CHUM est un établissement universitaire, un lieu de connaissances et de transfert du savoir, d'innovation, de technologies et de pratiques de pointe, mais il est aussi un milieu humain;
- Les indicateurs de performance en vigueur dans les services et départements cliniques servant de base comparative inter-établissements, la prestation de soins à la clientèle est fortement privilégiée au détriment d'autres activités non thérapeutiques pourtant essentielles à un centre hospitalier universitaire, tels que le développement de la pratique professionnelle, l'enseignement, la recherche et l'innovation.

En ce qui a trait plus particulièrement au service de nutrition clinique :

- 33,2 ETC sont attirés à la nutrition clinique;
- Les nutritionnistes du CHUM mettent en lumière que :
 - Les clientèles référées en nutrition clinique au CHUM sont complexes et nécessitent une prise en charge adaptée à cette complexité;
 - Le temps des professionnels s'avère presque exclusivement dédié à la prestation de services auprès de la clientèle, ne permettant pas de développer la pratique professionnelle, notamment par des comités de pairs, mais également l'enseignement, la recherche et l'innovation;
 - La demande actuelle en nutrition clinique est trop importante par rapport aux ressources humaines disponibles et un sentiment généralisé de surcharge est présent au sein de l'équipe;
 - Le suivi de la clientèle, hospitalisée et externe, s'avère difficile à assurer en raison de la surcharge de travail, notamment en raison des absences non remplacées;
 - La complexité des cas admis au CHUM nécessite un temps de prise en charge plus important. Ceci engendre par conséquent un délai de réponse plus long aux demandes de consultation reçues (de 24 heures à une semaine);
 - Le réseau ne peut actuellement prendre en charge l'ensemble de la clientèle nécessitant un suivi nutritionnel externe ailleurs qu'au CHUM;
 - L'évaluation ministérielle de la performance pour la nutrition clinique ne tient compte que de la première visite de la clientèle au détriment d'autres activités, notamment les rencontres de suivi, l'enseignement aux patients et la recherche. Ces activités ne peuvent donc être comptabilisées pour ce secteur;
 - Malgré des clientèles variées et complexes, la pratique de la nutrition clinique au CHUM devient graduellement moins stimulante en raison de difficultés à développer des projets cliniques, de recherche et d'innovation;
 - Le Service de nutrition clinique reçoit des cohortes de 45 à 50 stagiaires par année pour 33,2 ETC nutritionnistes. Par conséquent, le temps accordé à l'enseignement et l'encadrement des stagiaires réduit le temps dédié à la clientèle;
 - Afin de répondre aux besoins liés à la charge d'enseignement auprès des stagiaires, les professionnels investissent un temps personnel important;

- En raison de la surcharge de travail, l'intégration de patients partenaires aux activités du service n'est pas réalisée;
- Aucune libération du temps de travail n'est aménagée pour se consacrer à la recherche;
- Les nutritionnistes sont souvent sollicités pour participer à des projets de recherche, mais doivent le faire sur leur temps personnel;
- Depuis le transfert au NCHUM, les nutritionnistes ne peuvent plus utiliser de formulaires électroniques pour leurs notes au dossier de la clientèle et doivent les compléter à la main;
- L'accès à des formations en lignes et webinaires n'est pas autorisé sur les postes de travail des nutritionnistes. Pour pouvoir y accéder, la réservation d'un ordinateur portable spécifique est requise à cet effet, mais il est difficile d'accéder à celui-ci;
- Dans ce contexte, l'équipe peine actuellement à s'acquitter de ses responsabilités professionnelles.

Le conseil multidisciplinaire est d'avis que :

- Des postes de nutritionnistes soient ajoutés afin d'assurer la réalisation des différentes missions du CHUM;
- Un poste conseil en nutrition clinique soit créé afin de supporter la pratique professionnelle;
- Une valorisation et une reconnaissance officielle du temps accordé au développement de la pratique, à l'enseignement, à la recherche et à l'innovation est une nécessité eu égard à la mission du CHUM, au même titre que la prestation de soins et de services;
- Les indicateurs statistiques de performance doivent être redéfinis pour tenir compte des réelles activités cliniques, du développement de la pratique professionnelle, des activités d'enseignement, de recherche et d'innovation. Ceci constituerait une reconnaissance concrète de l'importance accordée à ces facettes de la mission du CHUM;
- Un allègement de la charge clinique des nutritionnistes soit prévu afin d'assurer un enseignement nutritionnel de qualité auprès de la clientèle;
- Du temps soit prévu pour permettre aux nutritionnistes de développer des projets cliniques, de recherche et d'innovation ;
- L'accès à des formulaires électroniques pour les notes au dossier de la clientèle soit facilité;
- L'accès à des formations en ligne ou webinaires soit autorisé à partir des postes informatiques de l'équipe de nutrition clinique.

En terminant, soyez assurés que notre avis s'inscrit dans une démarche de collaboration et que le comité exécutif du conseil multidisciplinaire se rend disponible pour échanger avec vous concernant le contenu de celui-ci.

Veuillez agréer, Docteur Brunet, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Gabriel Seyer
Président du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CHUM

c.c. Mme Geneviève Fortier, présidente du conseil d'administration, CHUM
M. Martin Demers, directeur, DSM
Mme Stéphanie Émond, chef des Services d'audiologie, nutrition clinique et orthophonie par intérim